

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Mars 2023

Référence
2023_19

Objet de la délibération
Demande de subvention exceptionnelle

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	9

Date de la convocation
03/03/2023

Date d'affichage
03/03/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2023 et le 10 Mars à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

**Présents** : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROCCAROLINE, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Absent(s)** : M. CHAMPROUX Martial, M. BREDART Jean-Luc

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme TRINQUET Simone

**Objet de la délibération** : Demande de subvention exceptionnelle

Madame La Maire donne lecture d'un courrier de la commune de Beffes, demandant une aide financière exceptionnelle afin d'alléger le coût d'une classe découverte en Auvergne pour les élèves de CM de l'école des Tilleuls. Deux enfants de notre commune sont concernés par ce voyage.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal **accorde**, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 100.00 € à l'association des Ecoliers des Tilleuls et autorise Madame la Maire à mandater cette somme.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 17 Mars 2023

La Maire

Francine MENARD

Le/La Secrétaire de séance

Mme TRINQUET Simone





Publicité des actes de la commune par publication papier le : 21/03/2023

Transmis au contrôle de légalité le : 21/03/2023